



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

**OBJET** : Pôle santé au travail - service de médecine professionnelle  
Vacance d'un poste de médecin de prévention titulaire ou contractuel à temps complet  
REF. n°17 - Groupe RIFSEEP : A4

### **MISSION**

Au sein du service médecine professionnelle de la Communauté d'agglomération de LA ROCHELLE composé de deux médecins et de deux assistantes administratives, en tant que second médecin du travail, vous exercez vos missions au sein du service actuellement compétent de par les statuts de la Communauté pour exercer la médecine de prévention pour les agents des services de la Communauté, des 28 communes membres, et du centre communal d'action sociale de LA ROCHELLE.

### **ACTIVITES**

En binôme avec le médecin responsable du service, vous participez à la surveillance médicale et aux actions en milieu professionnel conformément à la réglementation spécifique à la fonction publique territoriale, selon une répartition géographique des collectivités suivies, en respectant une suppléance respectives.

#### **Suivi médical des agents**

- Visites médicales d'embauche, périodiques, de reprise et de surveillance particulière.
- Vaccinations en rapport avec l'activité professionnelle.

#### **Réunions avec les services des ressources humaines et le service social pour :**

- Aménagements de poste pour le maintien dans l'emploi, reclassements, mobilités médicales.
- Conseil auprès de l'administration en matière de conditions de travail et de prévention (CHSCT, Qualité de Vie au Travail).

#### **Activités en milieu de travail.**

- Etudes de poste, visites de sites.
- Collaboration avec le service prévention du CDG 17 pour les communes.
- Participation à des actions d'information et de sensibilisation aux risques professionnels.

### **Autres activités**

- Relations avec les comités médicaux et médecins experts pour le suivi du volet médical des CLM, CLD, dossiers d'invalidité, avis sur les demandes de reconnaissance en maladie professionnelle et reclassements, demandes de reprise à temps partiel thérapeutique.

### **COMPETENCES :**

- Etre titulaire du diplôme de docteur en médecine, titre ou certificat exigé pour exercer les fonctions de médecin du travail (DES ou CES).
- Maîtriser la réglementation relative aux missions des médecins du travail de la fonction publique territoriale.
- Maîtriser la pathologie et psychopathologie du travail.
- Avoir des connaissances approfondies en ergonomie du travail seraient appréciées.
- Savoir rechercher les informations utiles dans le domaine de la santé au travail.
- Savoir résoudre les problématiques individuelles en collaboration avec les services des ressources humaines et/ou hiérarchies.
- Avoir des connaissances du statut du fonctionnaire territorial.
- Etre pédagogue envers les donneurs d'ordre, les partenaires et les agents des collectivités.
- Etre force de proposition.
- Savoir travailler dans le respect de la confidentialité et du secret médical.
- Maîtriser des outils bureautiques, d'information et de communication
- Savoir exploiter le logiciel métier (PREVENTIEL)..
- Savoir s'intégrer à une équipe et déléguer certaines tâches à ses collègues du service, en fonction de leurs compétences.
- Permis B exigé

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter : Sylvie PRUNIER-DUCHESNE, cheffe du service de médecine préventive ; tél : 05 46 30 34 46. Merci d'adresser votre candidature (courrier, CV, dernier arrêté de situation) à : [recrutement.cdalr@agglo-larochelle.fr](mailto:recrutement.cdalr@agglo-larochelle.fr)